

# AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collègue échevinal, dans sa séance du 06 janvier 2025, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux de fouille et de tranchée dans la rue Général Patton à Helmsange :

## Stationnement interdit

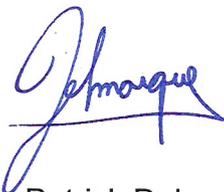
Le stationnement est interdit du lundi 13 janvier 2025 de 07.30 heures jusqu'au samedi 25 janvier 2025 à 17.00 heures, dans la rue de l'Alzette, le long du terrain de rugby, sur une longueur de 20 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## Route barrée

Du lundi 13 janvier 2025 de 07.30 heures jusqu'au samedi 25 janvier 2025 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, la voie cyclable obligatoire de l'intersection avec la rue Général Patton jusqu'à l'intersection avec la rue des Prés est barrée à toute circulation routière.

Walferdange, le 07 janvier 2025

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber